

Lignes directrices pour le webinaire "PE au campus"



L'organisation du webinaire

- Il n'y a pas de frais de dossier pour les universités.
- Les universités doivent disposer d'un ordinateur, d'un smart phone ou d'une tablette avec un appareil photo et une connexion internet efficace. Selon l'équipement de l'université, les logiciels utilisés sont principalement WebEx ou Zoom.
- Les universités entrent en contact avec le ou les ancien(s) député(s) par courrier, après avoir décidé quel candidat convient le mieux à leur programme PE au Campus.
- Les universités veillent à ce que l'ancien député puisse se préparer suffisamment à l'avance et reçoivent une invitation à un webinaire avant le début de sa conférence.

Contenu du Programme PE au Campus

- Les universités sont autorisées à choisir un ou plusieurs ancien(s) député(s) pour leurs cours. Ces conférences peuvent être organisées sur plusieurs jours.
- Les universités peuvent organiser une vidéoconférence, un séminaire ou un tutoriel sur les politiques et les affaires courantes de l'UE : environnement, intelligence artificielle, questions numériques, marché intérieur, politiques monétaires de l'UE, droits de l'homme, etc. L'université choisit un ancien député qui correspond le mieux au sujet de la conférence.
- Veuillez noter que les thèmes généraux sous-jacents abordés lors de la visite sont le fonctionnement réel des institutions de l'UE et les facteurs qui façonnent le processus décisionnel de l'UE. Selon la demande de l'université, la présentation portera également sur des domaines politiques spécifiques.

- L'université communique le programme de la conférence en ligne en temps utile à l'ancien député. Cela peut inclure un moment de discussion ou un entretien avec l'ancien député sur son expérience en tant qu'ancien député du Parlement européen.

Tirer le meilleur parti de l'expérience

- L'université est encouragée à promouvoir la conférence de l'ancien ou des anciens député(s) par le biais de ses médias sociaux et de son site web.
- L'association des anciens députés (l'AAD) demandera à l'université l'autorisation de publier ces photos et citations sur ses réseaux sociaux (Facebook et Twitter) et sur son site web également. Cela permet à l'AAD de créer une visibilité et de promouvoir le programme "PE au Campus" auprès d'autres universités et groupes d'intérêt.
- La conférence en ligne du ou des anciens députés pourrait également s'inscrire dans le cadre d'une activité plus vaste, telle que la "Semaine de l'Europe" ou la "Journée de l'Europe", afin d'attirer davantage l'attention et la publicité.
- L'évaluation du résultat de la visite est importante pour l'AAD afin d'améliorer le programme. Le secrétariat de l'AAD enverra un formulaire d'évaluation à l'université ainsi qu'aux anciens membres. Cette enquête devra être complétée après la fin du webinaire. Veuillez prendre note du nombre d'étudiants qui assistent virtuellement aux conférences.